AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**219C0542**
FR0000035784-FS0275

28 mars 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DIGIGRAM**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2019, la société anonyme Alto Invest (9 rue Newton, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2019, le seuil de 10% du capital de la société DIGIGRAM et détenir, pour le compte desdits fonds, 209 918 actions DIGIGRAM représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 9,96% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DIGIGRAM sur le marché.

_____

[1] Sur la base d'un capital de 2 100 000 actions représentant 2 107 836 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.